Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST PIERRE DE LA REUNION - 9742 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/07/2024 - 3269 - 2015 B 00685 - 813 699 113 - "LEBIHAN O.I"

2024 S00 3269

SARL GARAGE LEBIHAN

Au capital de 1000 €

Siège social : 3 CHEMIN ESTHER LIGNE PARADIS

97410 SAINT PIERRE

n° SIREN 813699113 RCS de SAINT PIERRE

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés du 02/06/2023

L'an 2023,

Le 02 JUIN,

A 16 heures 30.

Les associés de la société LEBIHAN OI, SARL au capital de 1000 euros divisés en 100 parts sociales, dont le siège social est à : 3 CHEMIN ESTHER LIGNE PARADIS SAINT PIERRE se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par M.LEBIHAN Jean Yves Mickael, gérant au sein de la société.

est présent :

M. LEBIHAN Jean Yves Mickael propriétaire de 100 parts sociales, numérotées de 1 à 100 ;

Soit au total 1 associé présent totalisant 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : APPROBATION DES COMPTES 2022 et AFFECTATION DU RESULTAT

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que l'inventaire ;

le rapport de la gérance ;

le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

État préparatoire au Compte de résultat simplifié

État exprimé en €

					Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		209	210		
	Production vendue : - Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
	Production vendue : - Services		217	218	28 755,72	
	Production stockée			222		
	Production immobilisée			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	0,01	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	28 755,73	0,00
Charges d'exploitation	Achats de marchandises			234		
	Variation de stock (marchandises)			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			238		
	Variation de sotck (matières premières et approvisionnement)			240		
	Autres charges externes			242	4 800,76	
	Impôts. taxes et versements assimilés			244	3 541,00	
	Rémunérations du personnel			250		
	Charges sociales			252		
	Dotations aux amortissements			254	10 154,01	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	262		
		Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	18 495,77	0,00
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION				270	10 259,96	0,00
Produits et charges divers	Produits financiers		(III)	280	18,26	
	Produits exceptionnels		(IV)	290		
	Charges financières		(V)	294	4 245,77	
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes 347 / Dont amortissement exceptionnel des 25% des contructions nouvelles 348	(VI)	300	371,00	
	Impôts sur les bénéfices		(VII)	306		
BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	5 661,45	0,00
B- RÉSULTAT FISCAL				312	5 661,45	314 0,00
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles*			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 : 0,00	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248 : 0,00		330		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986	Zone france urbaine (44 octies et octies A) 987	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	138		
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière de déficit	346		350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 / Perte col. 2	352	5 661,45	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)			356		
	Déficit antérieurs reportables* : dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col.1 Déficit col.2	370	5 661,45	372

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU	380		n° du centre de gestion agréé :						388	
Montant de la T.V.A. collectée		374		Effectif moyen du personnel* :	376		Dont apprentis		handicapés		Effectif affecté à l'activité artisanale	861	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378		Montant des prélèvements personnels de marchandises* :				399					

Certifié conforme